



PROBLEME DE VOISINAGE - MON VOISIN NE VEUT PAS METTRE DE PORTAIL

Par **BUGSTEF**, le **14/01/2016** à **20:03**

bonjour,
pour accéder à ma maison je remonter une allée qui m'appartient et dont je laisse (un peu forcée) un droit de passage pour mes voisins, mes voisins n'ont clôturé qu'une partie de leur propriété et laissé ouvert le reste puisque c'est mon allée qui leur fait clôture !
je possède 2 chiens qui sont attachés lorsque je ne suis pas là mais que je détache de temps à autre dans la journée et à ce moment - là souvent ils vont chez les voisins et y font leurs besoins...j'essaie au maximum de les surveiller mais je ne suis pas toujours derrière !
mes voisins ne veulent pas mettre de portail alors qu'ils n'ont qu'un droit de passage sur mon allée et estiment n'avoir rien à faire et me menace de plainte pour que mes chiens n'entrent pas chez eux.
Ne doivent - ils pas fermer leur propriété pour empêcher quiconque d'entrer ?
il faut aussi savoir que ces même voisins m'obligent en permanence à fermer le portail principal pour que l'on n'entre pas chez eux comme cela est déjà arrivé par des gens pensant que la maison était abandonnée tellement cela ressemble à une décharge...mais ils ne veulent pas quand même mettre de portail...
j'espère avoir été assez claire...merci de votre aide !
Cordialement.

Par **janus2fr**, le **14/01/2016** à **20:15**

[citation]Ne doivent - ils pas fermer leur propriété pour empêcher quiconque d'entrer ?
[/citation]
Bonjour,
Il n'existe aucune obligation de clôturer son terrain.